

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE GUICHE

Séance du 20 février 2020

L'an deux mil vingt et le vingt février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué par convocation du 14 février 2020, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Monsieur Jean Yves BUSSIRON, Maire.

Etaient présents : MM. Jean Yves BUSSIRON, Thierry AIMÉ, Pierre DIBON, Lilian GAILLARDET, Michel MALBET, Philippe PÉCASTAINGS, Raymond POUYANNÉ, Bernard SALLABERRY, Mmes Jacqueline BAREIGTS, Sandrine BUSSIRON, Pauline DELRIEU, Delphine LESCATEREYRES et Constance MAUGENET.

Excusée représentée : Madame Nelly MONTAUZER MERDY a donné pouvoir à Monsieur Thierry AIMÉ.

Absente excusée : Mme Céline LAFITTE.

Madame DELRIEU Pauline a été élue secrétaire.

Objet : **Affectation des résultats 2019**
Budget principal de la Commune de GUICHE

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Jean Yves BUSSIRON, Maire, après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2019,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	268 388,96 €
- un excédent reporté de :	1 160 054,41 €
soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	1 428 443,37 €
- un excédent d'investissement de :	193 989,05 €
- un déficit des restes à réaliser de :	638 500,00 €
soit un besoin de financement de :	444 510,95 €

DECIDE	à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2019, comme suit :
RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/19 : EXCÉDENT	1 428 443,37 €
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	444 510,95 €
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	983 932,42 €
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT	193 989,05 €

Fait et délibéré à GUICHE, le 20 février 2020
Le Maire,

Reçu par Contrôle de légalité, le **16 MARS 2020**
Affiché le **- 3 MARS 2020**



Jean Yves BUSSIRON